

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS

Le Terrier des Galoupiaux

Du 4 septembre 2023 au 31 août 2024

Réservations obligatoires sur le site www.paysdenexon-montsdechalus, ou par mail à terrierdesgaloupiaux.cias@paysdenexon-montsdechalus.fr

Les inscriptions sont systématiquement validées par écrit. Le nombre de places étant limité, des enfants pourront être inscrits sur liste d'attente.

Les Mercredis		Début des inscriptions	
		Résidents Communauté de Communes Pays de Nexon – Monts de Châlus	Non-Résidents Communauté de Communes
1 ^{ère} période : Du 4 septembre au 20 décembre 2023		Dès le mois de juin	Dès le mois de juillet
2 ^{ème} période : Du 8 janvier au 3 juillet 2024		A partir du 20 novembre	A partir du 4 décembre
Les Vacances Année scolaire 2023/2024		Résidents Communauté de Communes Pays de Nexon – Monts de Châlus	Non-Résidents Communauté de Communes
Vacances d'automne	Du 23 octobre au 5 novembre	A partir du 18 septembre	A partir du 2 octobre
Vacances d'hiver	Du 19 février au 3 mars	A partir du 15 janvier	A partir du 29 janvier
Vacances de printemps	Du 15 au 28 avril	A partir du 11 mars	A partir du 25 mars
Vacances d'été	Du 8 juillet au 31 août	A partir du 27 mai	A partir du 10 juin

Fermeture annuelle : Vacances de Noël du 26/12 au 7/01

Les familles qui le souhaitent peuvent inscrire les enfants à l'ALSH Bouge Tes Loulous/Bouge Tes Copains pour les vacances de Noël. Les dossiers d'inscriptions de l'année sont valables dans l'ensemble des ALSH de la Communauté de Commune Pays de Nexon-Monts de Châlus